



Projet d'établissement 2019-2023

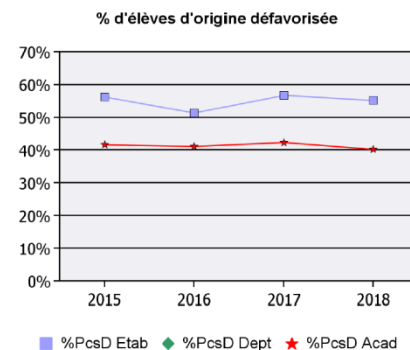
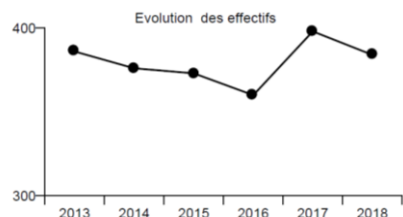
Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPLE, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

En vertu du principe d'autonomie des EPLE, le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Élaboré par les différents partenaires et acteurs de la communauté scolaire, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté par le Conseil d'Administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement..

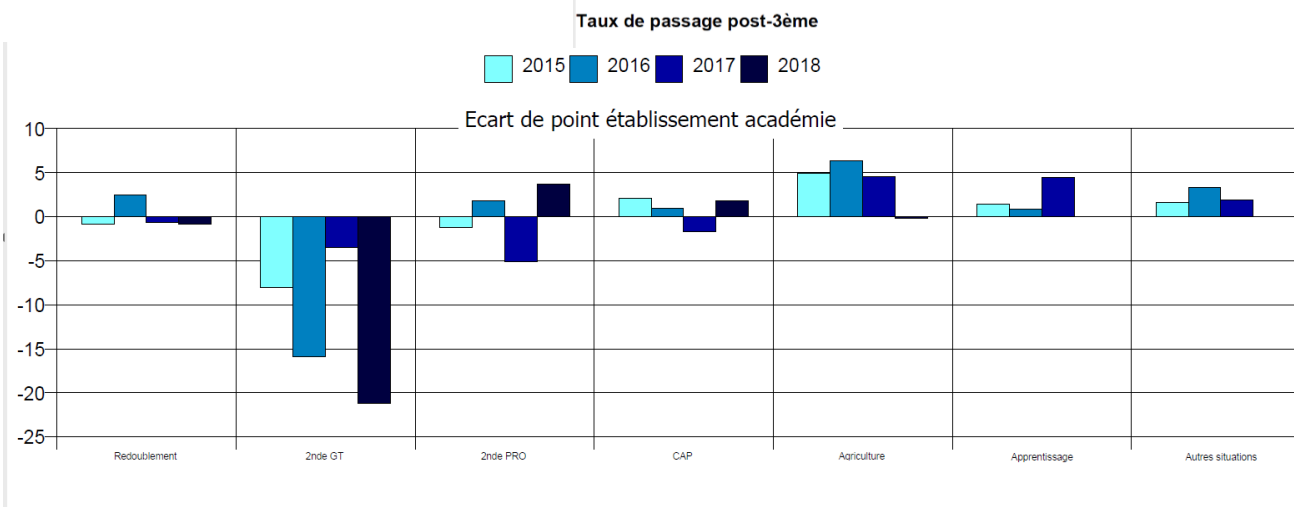
Le collège du Val de Souleuvre est un établissement de type rural isolé, avec un public issu de catégories socio professionnelles majoritairement défavorisées (51,8 % en 2018, 39,3% de boursiers). Il accueille les élèves habitant les communes suivantes : Le Beny Bocage, Le Tourneur, La Graverie, Saint Martin des Besaces, La Ferrière-Harang - Campeaux, Montchamp.

Les effectifs de l'établissement ont augmenté de façon régulière depuis 5 ans et commencent à se stabiliser autour de 390 élèves depuis 2013, entraînant une problématique d'espace intérieur et extérieur et nécessitant une réorganisation pédagogique journalière (présence sur le collège de 41 h par semaine pour les plus éloignés)



Les principales problématiques sont les suivantes :

- un manque d'ambition scolaire, traduit par un taux de passage en 2nde GT qui reste en deçà du taux académique
- un manque de mobilité sur des voies professionnelles non proposées sur Vire ; une tradition territoriale et familiale de se tourner vers les MFR
- un manque d'ouverture culturelle
- un climat scolaire qui peut être agité du fait de la configuration des locaux et de la présence à 94% des élèves (y compris les plus éloignés) au collège de 8h à 17h.



L'équipe du collège Val de Souleuvre a, lors de la réflexion sur le projet d'établissement, relevé quelques points importants quant à l'état des lieux en avril 2019 (liste non exhaustive) :

POINTS FORTS

Réussite des élèves

Dispositif devoirs faits investi par l'équipe enseignante et les assistantes pédagogiques
De nombreux projets interdisciplinaires, EPI, travaux de groupe, ...
Réponse à l'appel à projet E collège
Evolution positive du nombre de parents venant aux différentes rencontres
Ouverture du collège
Une liaison écoles collège existante

Orientation

Diversités des actions pour la construction de l'orientation
Equipe pédagogique investie, à l'écoute et qui a la confiance des familles

Politique numérique

Dotation importante du Conseil Départemental en matériel numérique
Forte demande de l'équipe enseignante d'utilisation du numérique
Diversité des outils numériques : web radio, imprimante 3D, tablettes, ...

Ouverture, partenariats

Nombreux partenariats locaux
Diversité des projets culturels proposés
Forte implication des équipes
Classe bilingue, correspondance avec des classes étrangères
Forte implication financière du FSE, de l'APE

Temps hors classe et Climat scolaire

Clubs proposés sur la pause méridienne et forte participation des élèves aux clubs, AS, FSE
Temps suffisant pour une mise au devoir journalière
94% d'élèves satisfaits à très satisfaits d'être au collège (ECLS)
Journée du sport scolaire
Séjour d'intégration des 6èmes

Développement durable

Développement des circuits courts pour la restauration scolaire.

POINTS FAIBLES

Manque de travail personnel des élèves et de méthodologie
Un dispositif « devoirs faits » parfois subi par les élèves
Manque d'investissement de certaines familles
Défaut d'autonomie des élèves
Locaux et temps d'étude inadaptés (surcharge suivant les heures)

Manque de mobilité des élèves, d'estime de soi
Manque d'ambition et d'intérêt de certaines familles
Peur de l'inconnu et du coût financier
Tradition familiale de se diriger vers les MFR

Pas de WIFI sur le collège
Nombre insuffisant de tablettes
Disparité d'accès au numérique pour les élèves et leurs familles
Utilisation chronophage du numérique

Public avec peu de curiosité culturelle, réticent à sortir du territoire
Coût des transports
Localisation dans une zone rurale
Difficulté à faire déplacer les partenaires et professionnels

Nombre d'élèves en étude surveillée trop important sur certains créneaux
Grand nombre d'heures d'étude par semaine
Intercours bruyants
Besoin d'encouragement et de bienveillance exprimé par les élèves (ELCS)
Conflits réguliers entre élèves
Fatigue des élèves (sommeil, écrans, hygiène)
Tensions propagées par les réseaux sociaux (rumeurs, harcèlement,...)

Peu de tri sélectif au collège

Le projet d'établissement du collège doit permettre de décliner, à l'échelle de l'établissement, les orientations du Projet Educatif Normand dont les axes sont les suivants :

AXE 1 : Plus d'équité pour plus de réussite

AXE 2 : Des horizons élargis pour réussir son avenir

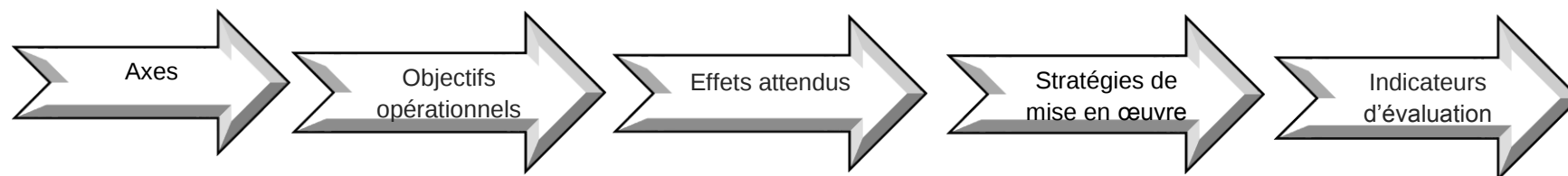
AXE 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

Il doit aussi s'insérer dans les objectifs définis par le Contrat d'objectifs, contrat tripartite entre la Direction Académique, l'établissement et le Conseil Départemental :

- ✓ Poursuivre et renforcer, dans une approche collective en inter-degrés, le travail conduit sur les pratiques pédagogiques de prise en charge et d'évaluation des élèves en prenant appui notamment sur le conseil pédagogique
- ✓ Dans le cadre de la continuité collège- lycée et du parcours Avenir, construire, formaliser et mettre en œuvre avec le lycée des échanges de pratiques et envisager une programmation d'actions communes afin de favoriser la continuité des parcours et l'accompagnement des élèves
- ✓ Poursuivre en renforçant les partenariats existants et les actions menées pour favoriser l'accès à l'autonomie des élèves et à leur construction citoyenne s'inscrivant dans une démarche éducative à structurer dans un projet de vie scolaire
- ✓ Définir, dans un cadre pluriannuel et une stratégie de bassin, un plan de formation continue de l'établissement qui accompagne la mise en œuvre du contrat d'objectifs et du projet d'établissement

A partir de ce diagnostic partagé, l'équipe pédagogique du collège, conduite par l'équipe de direction, a défini un nouveau projet d'établissement pour la période 2019-2023.

Celui-ci est décliné comme suit :



NOS AXES DE PROGRES, NOS OBJECTIFS

AXE 1 :

Faire réussir tous les élèves et leur donner l'ambition de réussir

- Réussir sa scolarité
- Développer l'ambition scolaire
- Réussir une orientation choisie et cohérente

AXE 2 :

Ouvrir le collège au monde et aux nouvelles technologies

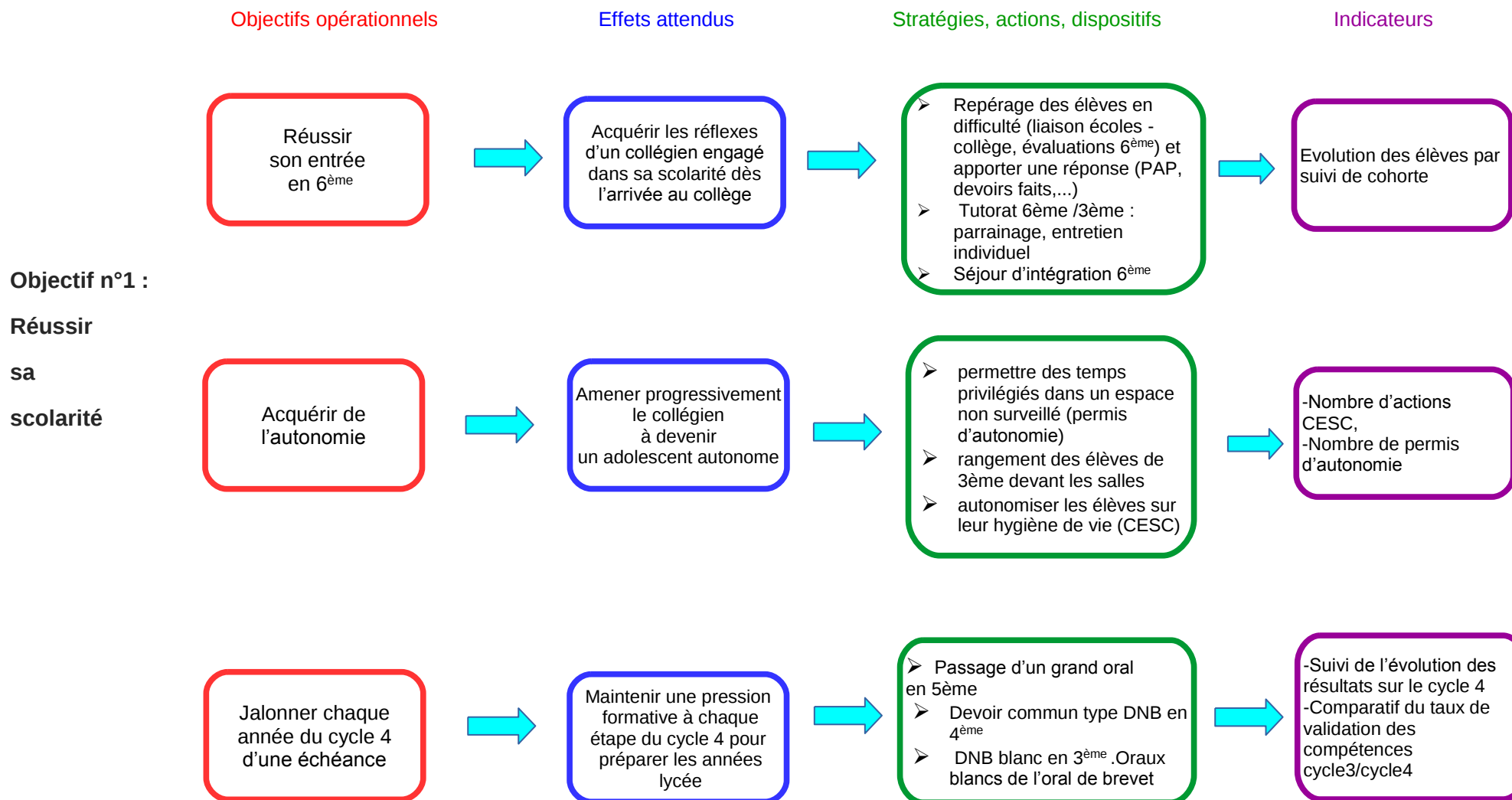
- S'ouvrir à la culture et au monde
- Mettre le collège en relation avec son environnement.
- Développer les usages des nouvelles technologies

AXE 3 :

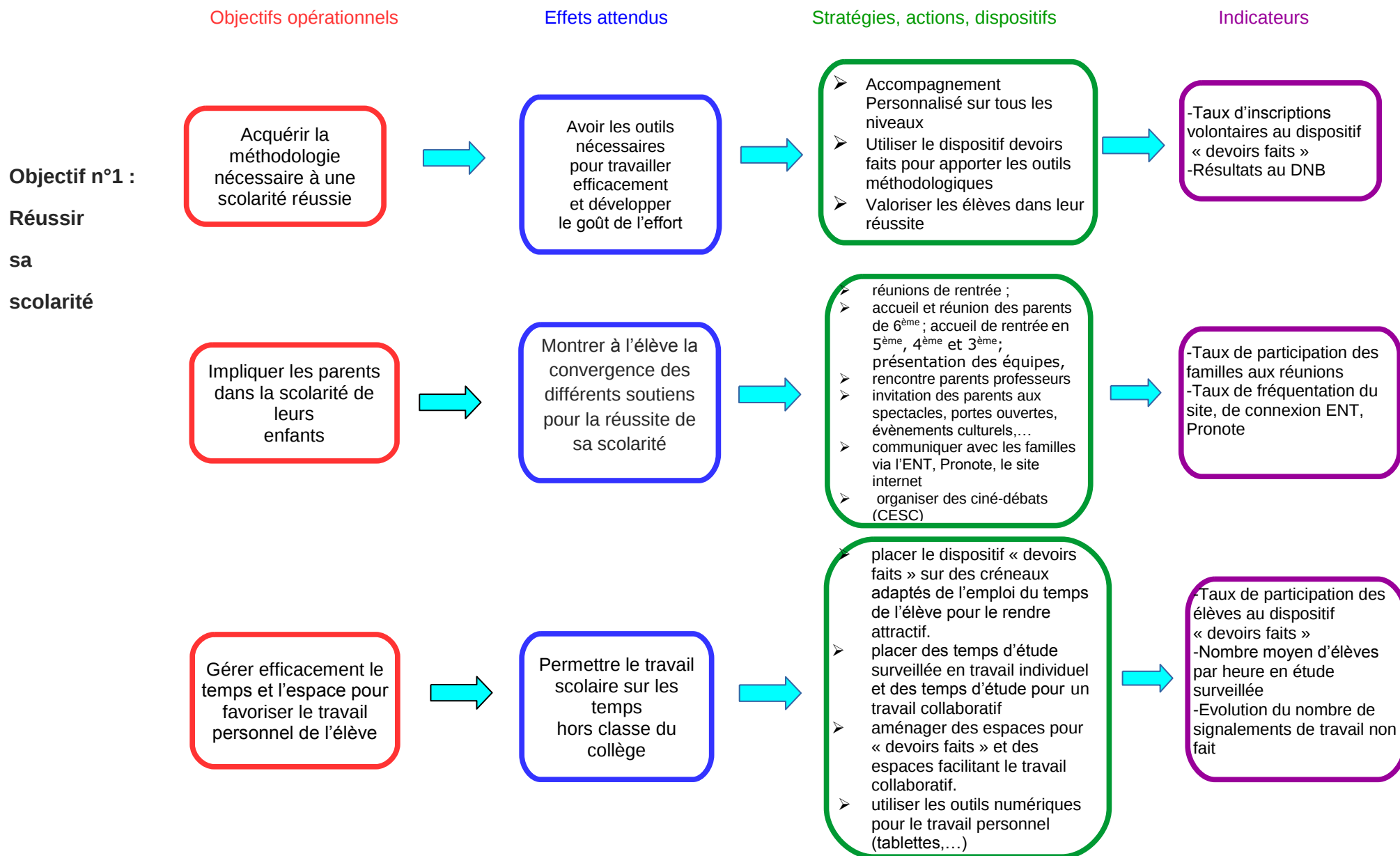
Construire le citoyen éclairé de demain

- Optimiser les temps hors classes
- S'épanouir et vivre ensemble
- Permettre au jeune l'engagement citoyen

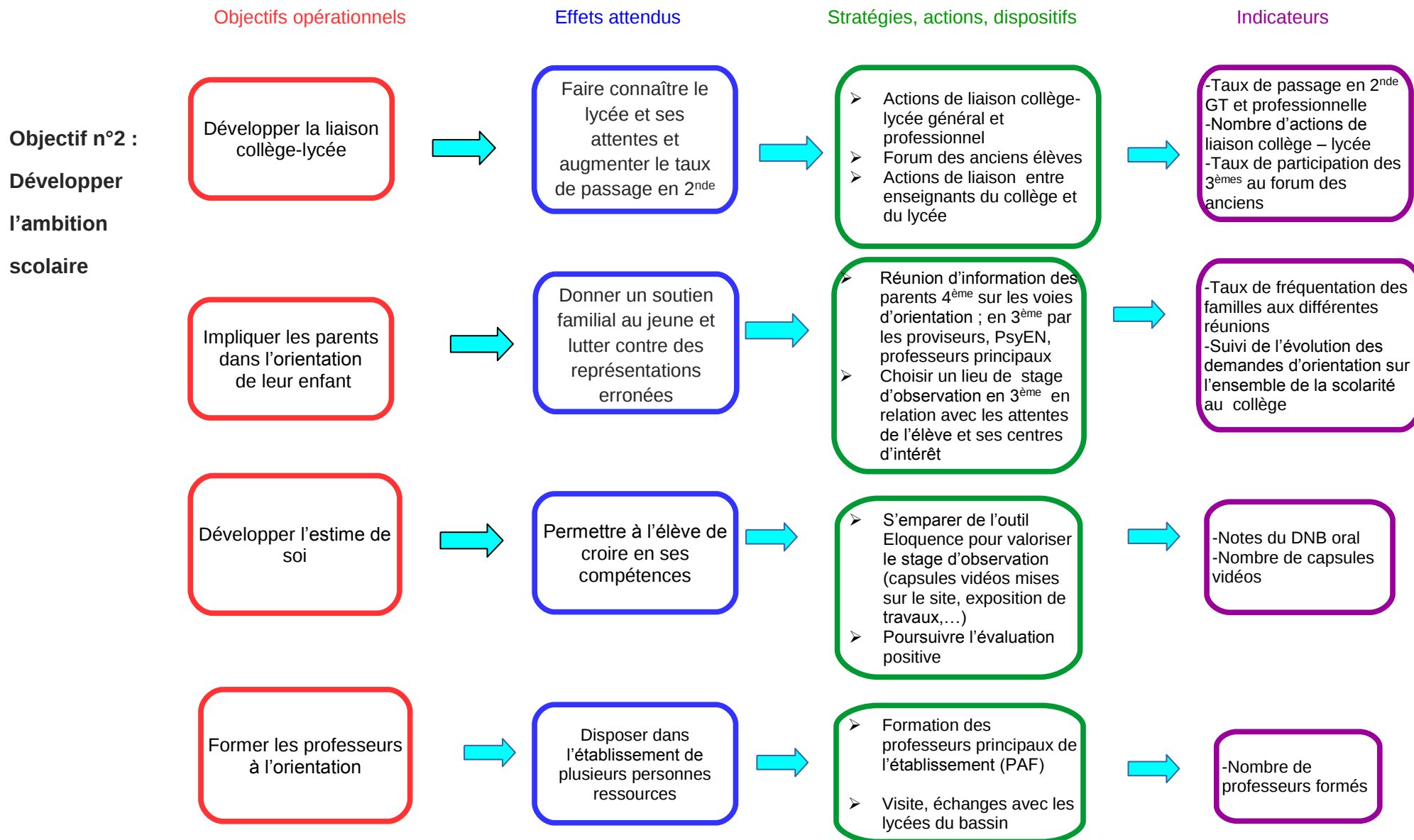
AXE 1 : FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES ET LEUR DONNER L'AMBITION DE REUSSIR



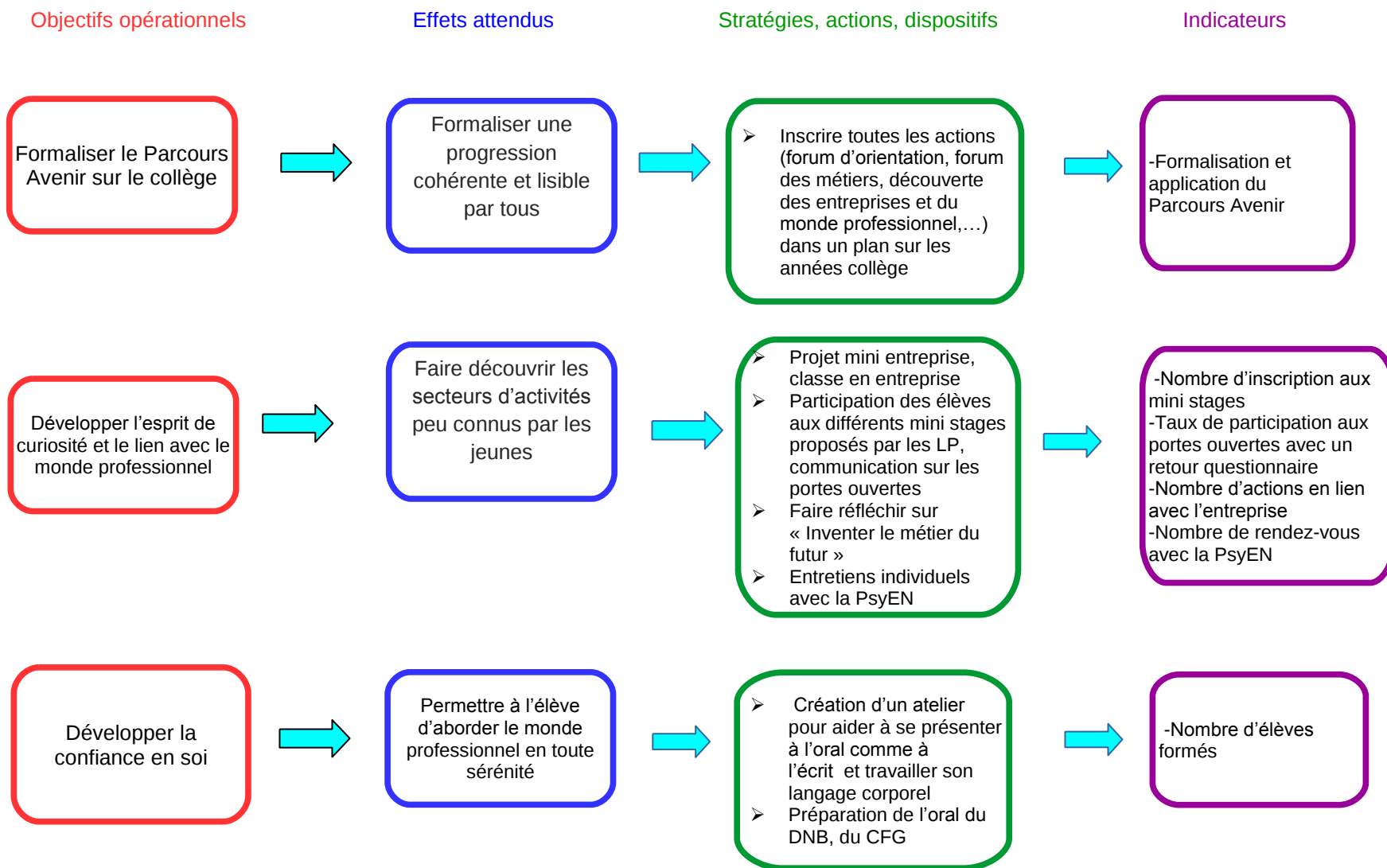
AXE 1 : FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES ET LEUR DONNER L'AMBITION DE REUSSIR



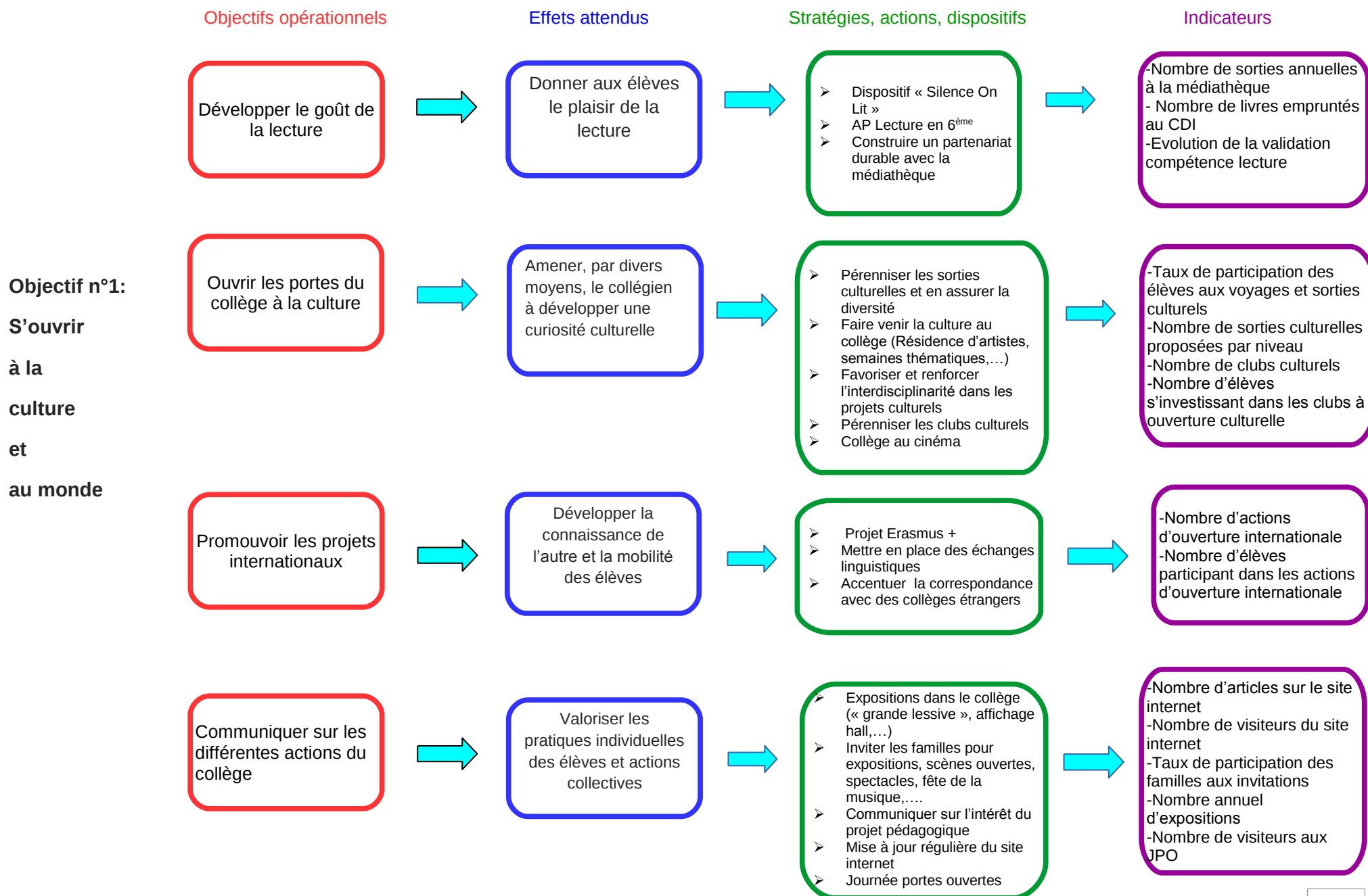
AXE 1 : FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES ET LEUR DONNER L'AMBITION DE REUSSIR

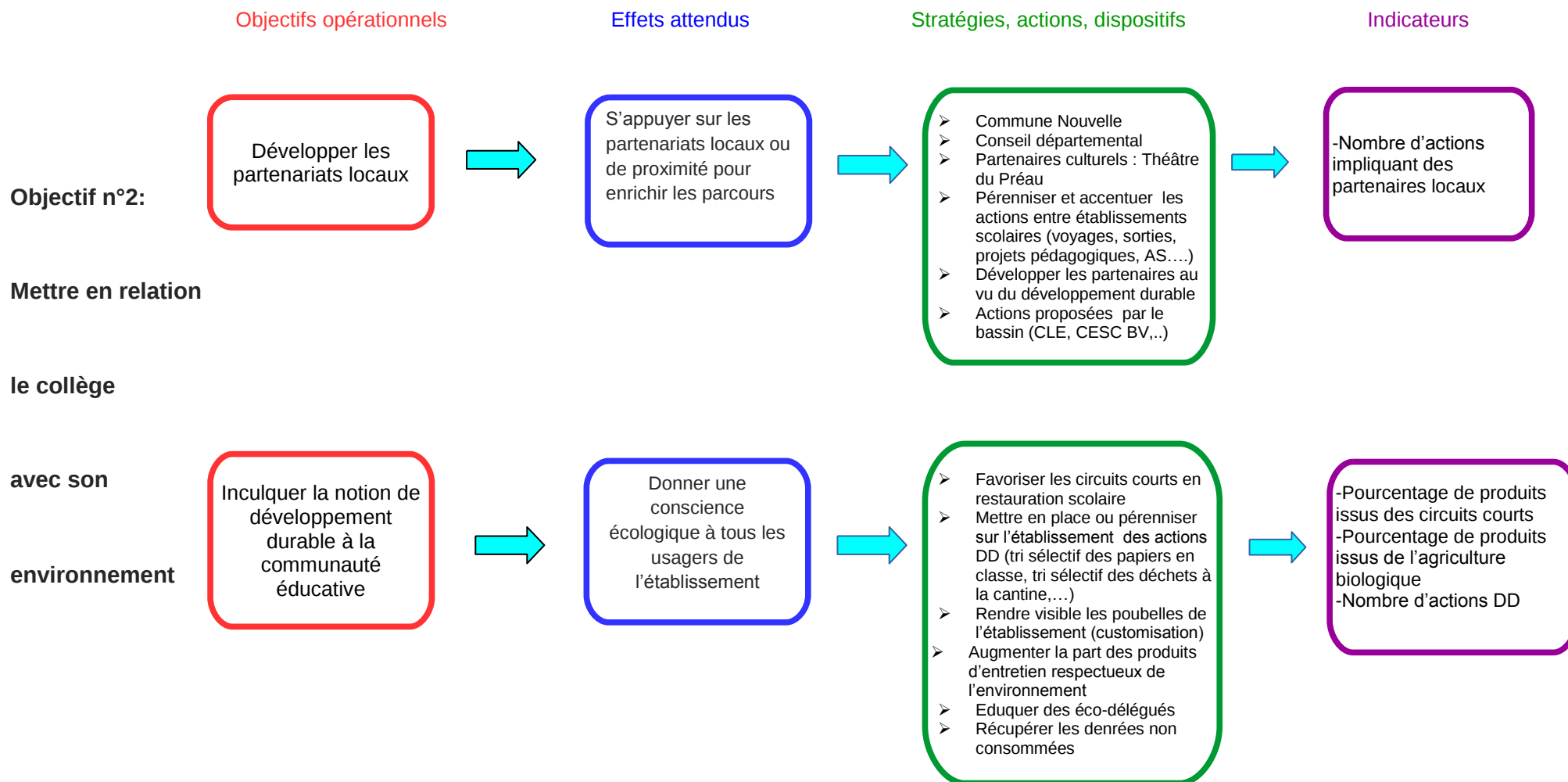


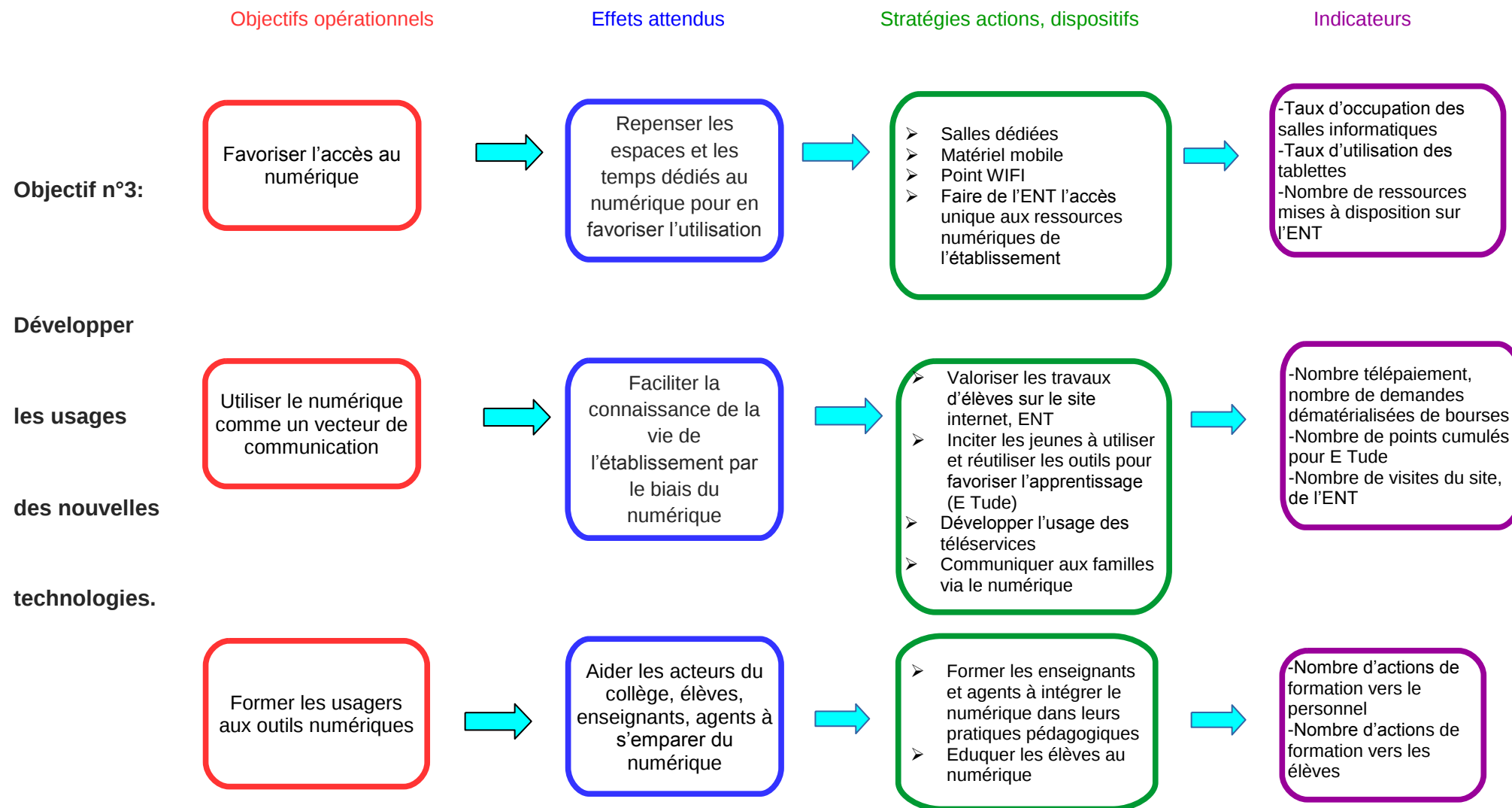
Objectif n°3:
Réussir une
orientation
cohérente
et
choisie



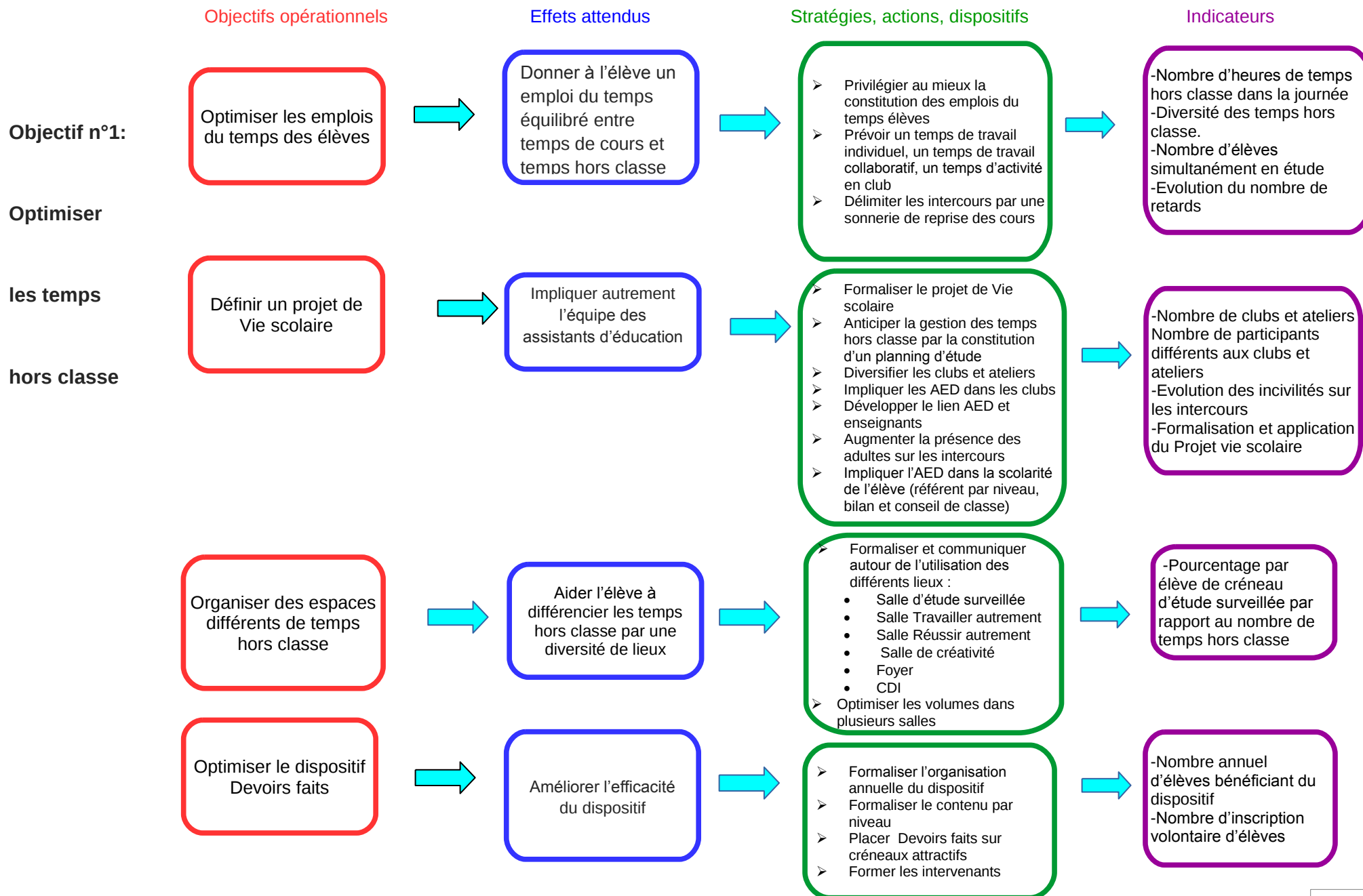
AXE 2 : OUVRIR LE COLLEGE AU MONDE ET AU NUMERIQUE



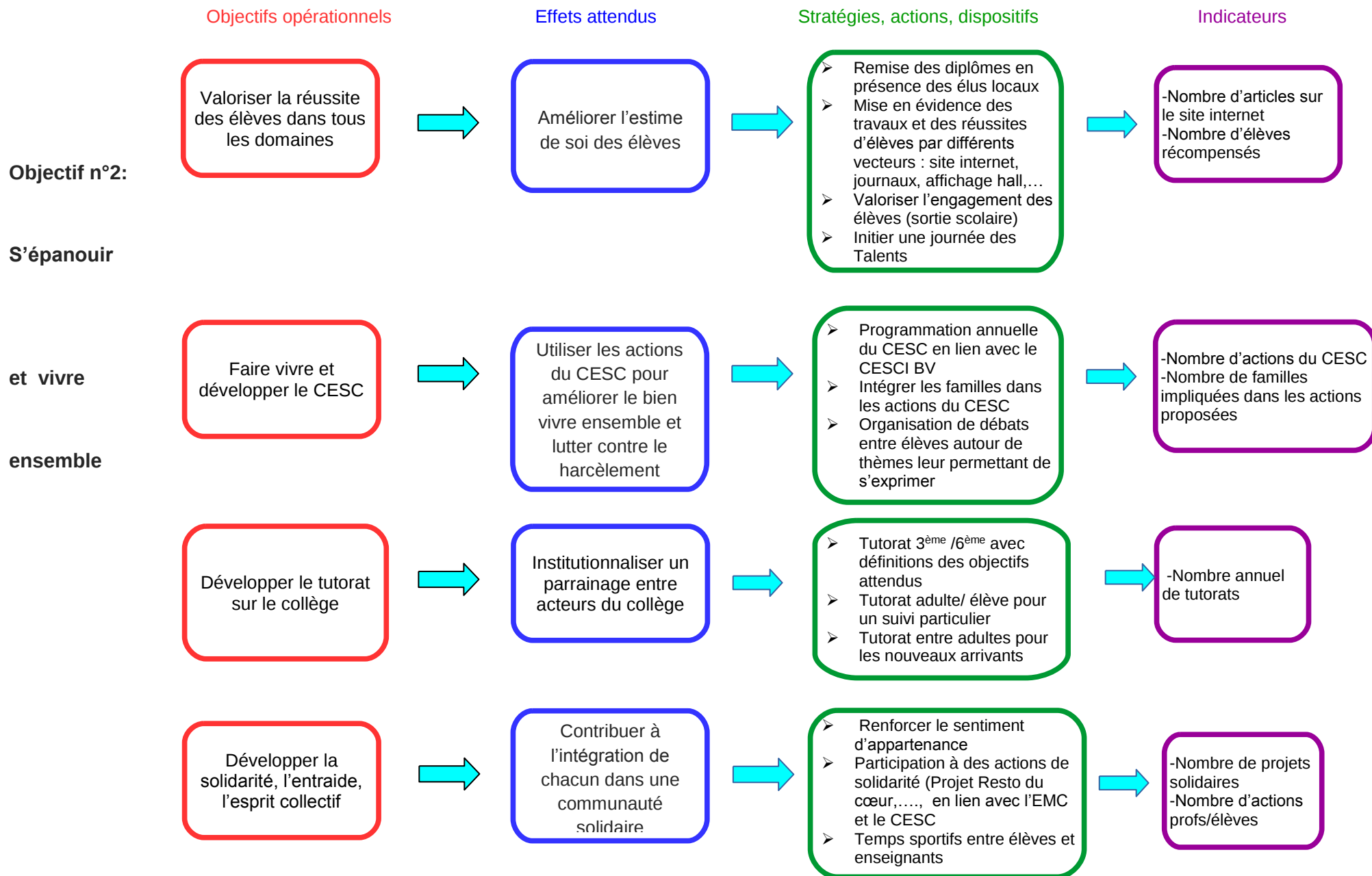




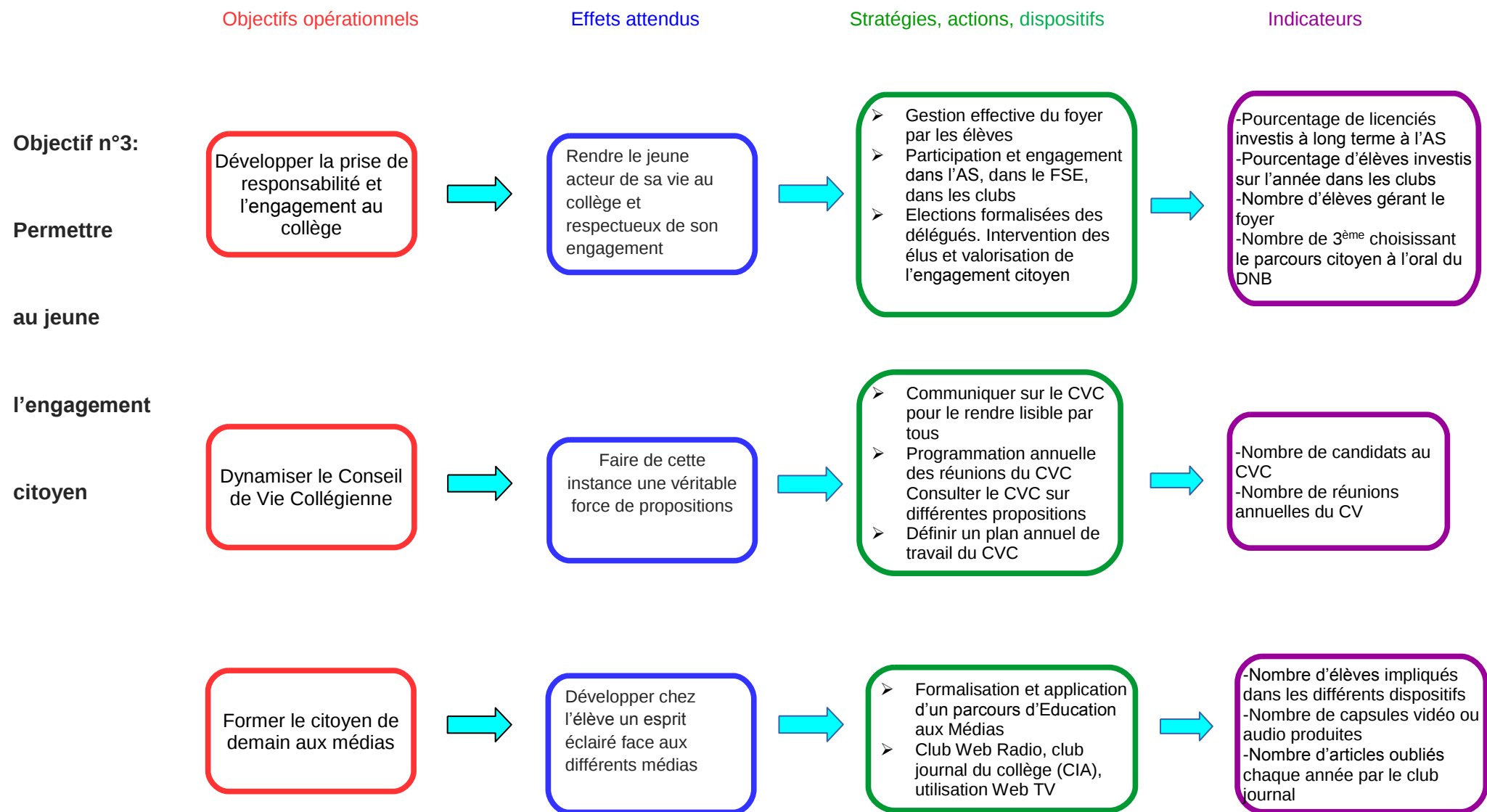
AXE 3 : CONSTRUIRE LE CITOYEN ECLAIRE DE DEMAIN



AXE 3 : CONSTRUIRE LE CITOYEN ECLAIRE DE DEMAIN



AXE 3 : CONSTRUIRE LE CITOYEN ECLAIRE DE DEMAIN



LEXIQUE

AED	Assistant d'Education		
AP	Accompagnement Personnalisé		
APE	Association des parents d'élèves		
AS	Association Sportive		
CDI	Centre de Documentation et d'Information		
CESC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté	CESC I BV	CESC Inter degrés du Bocage Virois
CFG	Certificat de Formation Générale		
CIA	Collège Infos Ados		
CVC	Conseil de la Vie Collégienne		
DD	Développement Durable		
DNB	Diplôme National du Brevet		
ELCS	Enquête Locale du Climat Scolaire		
EMC	Education Morale et Civique		
ENT	Espace Numérique de Travail		
EPI	Enseignement Pratique Interdisciplinaire		
EPLE	Etablissement Public Local d'Enseignement		
FSE	Foyer Socio-Educatif		
JPO	Journée Portes Ouvertes		
LGT	Lycée général et Technologique	2nd GT	2 nd Générale et Technologique
LP	Lycée Professionnel		
MFR	Maison Familiale et Rurale		
PAF	Plan Académique de Formation		
PAP	Parcours d'Accompagnement Personnalisé		
PsyEN	Psychologue de l'Education Nationale en charge de l'Orientat		
SEROC	Syndicat mixte de traitement Et de valorisation des déchets de la Région Ouest Calvados		